

## Mgr Rey s'oppose au projet de loi sur la bioéthique

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Non classé](#)

**Date :** 22 octobre 2010

Tandis que **Mgr d'Ornellas**, chargé par la CEF des questions bioéthiques, [tourne autour du pot](#), son homologue de Fréjus-Toulon [tranche dans le vif](#) :

Le choix retenu par le gouvernement de supprimer le caractère «*expérimental*» de la recherche sur l'embryon **nous préoccupe fortement**. [...] Au terme du moratoire de 5 ans, il était prévu que la France tirerait les leçons du dispositif provisoire mis en place par la loi de 2004. Du fait des progrès considérables enregistrés par la communauté scientifique internationale tant dans le champ des cellules souches adultes que dans celui des cellules reprogrammées dites iPS, **force est de reconnaître qu'il n'y a jamais eu moins de raison qu'aujourd'hui de déroger au respect légal de l'embryon humain**.

**Est-il cohérent que la France continue à autoriser des recherches sacrifiant des embryons humains pour un objectif qui pourrait être atteint, plus efficacement, par d'autres méthodes ?** Quand science et éthique font cause commune, protéger l'embryon devient un impératif moral, conformément aux intentions du législateur.

Espérons qu'il soit écouté par nos législateurs.